

16 mai > 31 août 2022

LE DÉPARTEMENT AMÉNAGE LA RD74

Du **16 mai au 31 août 2022**, le Département aménage la **rue de la Bièvre à Bourg-la-Reine**, entre l'avenue de la République et la rue Charpentier.

> **Du 16 mai au 20 mai** : désamiantage de la chaussée sud, selon une procédure sécurisée, conformément au tract-info reçu précédemment.

> **Du 20 mai au 8 juillet** : aménagement du trottoir sud ainsi qu'une moitié de la chaussée. La rue de la Bièvre est mise en sens unique dans le sens « Rue Charpentier > Avenue de la République ». Un itinéraire de déviation est mis en place (voir au dos). Les rues adjacentes (République, Charles Péguy, de Lattre de Tassigny) pourront être mises en impasse ponctuellement. Les piétons sont invités à emprunter le trottoir opposé aux travaux.

> **Du 8 juillet au 31 août** : aménagement de la voirie, avec fermeture de la circulation de la rue de la Bièvre dans les deux sens, entre le carrefour du Général Leclerc et l'avenue de la République. La circulation piétonne est maintenue sur les trottoirs. Un itinéraire de déviation est mis en place (voir au dos). La mise en œuvre du revêtement de chaussée sur la rue du 8 mai 1945 est également prévue en août.

Pendant la durée des travaux, le stationnement sera neutralisé. La Ville pourra mettre à disposition un identifiant temporaire permettant de stationner sans limite de durée dans les zones à disque. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter le service technique au 01 79 71 43 07. **Vos commerces de proximité resteront ouverts et accessibles.**

Réunion d'information pour les riverains sur le désamiantage :
mercredi 18 mai de 18h à 20h devant le CTM au 29 rue de la Bièvre.

Une permanence d'information sur le chantier est installée :
le 1^{er} lundi du mois de 13h à 15h dans la base de vie au
23 rue Charpentier.



